

Aux origines de Karnak : les recherches récentes dans la « cour du Moyen Empire »

Luc GABOLDE, Jean-François CARLOTTI et Ernst CZERNY

The recent researches in the so-called « Middle Kingdom court » at Karnak have confirmed the following statements:

- 1°) The more recent building was a limestone temple of Sesostris Ist, of which only survived four red granite thresholds and the lowest limestone foundation courses.
- 2°) This temple covered and encircled the two first rows of an older temple partially build of sandstone and tentatively dated to the reign of Amenemhat Ist.
- 3°) This platform reused blocks of an older structure, possibly of one of the three last Mentuhotep.
- 4°) The alleged mud-brick structure seen by Chevrier and Lauffray under the foundations of the platform is apparently a misunderstanding of the raised virgin soil remaining between the earlier foundation trench of Amenemhat Ist and the later one due to Sesostris Ist.

Depuis quelques années, le centre Franco-Égyptien d'Étude des Temples de Karnak a repris les études sur les édifices du Moyen Empire à Karnak. La plus grande partie du matériel de cette époque trouvé sur le site date de Sésostri^{er} I^{er}. Et, au sein de cette documentation, la chapelle blanche mise à part, ce sont les vestiges du « grand château d'Amon » qui forment la plus grande partie des trouvailles. Leur étude, maintenant achevée, est parue¹, elle a été l'occasion de vérifier ou d'assurer les points suivants:

I - La cour du Moyen Empire et le temple de Sésostri^{er} I^{er}

1°) Les seuils de granit (fig. 1) et les vestiges de calcaire profondément enfoncés dans le sol de la cour du Moyen Empire sont bel et bien des éléments du Moyen Empire – de Sésostri^{er} I^{er} plus exactement – encore en place et qui ont conservé à quelques centimètres près leur agencement original. Deux allégations communes mais erronées sur leur contexte actuel doivent donc être combattues.

La première, qui fut formulée par L. Borchardt, stipule que A. Mariette aurait perforé les couches archéologiques et serait descendu trop profond dans la cour du Moyen Empire², bousculant les dispositions en place. D'autres chercheurs, poussant encore plus loin l'hypothèse, supposent que G. Legrain aurait ensuite réplacé lui même les seuils de

¹ L. GABOLDE, *Le « grand château d'Amon » de Sésostri^{er} I^{er} à Karnak (MAIBL 17)*, Paris 1998.

² L. BORCHARDT, *Zur Baugeschichte des Amuntempels von Karnak (UGAA 5)*, Leipzig et Berlin 1904, p. 3.

granit à l'emplacement qu'ils occupent aujourd'hui³. Rien de tel, heureusement, ne s'est jamais produit; ce que Mariette enlève, ce sont uniquement les déblais laissés par les chauffourniers du Moyen Âge qui, exploitant le calcaire jusqu'aux fondations, n'ont laissé que quelques plages du radier primitif subsister çà et là et ont délaissé le granit rouge et le grès. Mariette ne fait que nettoyer et mettre au jour des vestiges en place et ne révèle qu'un saccage très ancien. Quant à Legrain, il n'intervient à peu près pas dans ce secteur et ne déplace aucune des structures en place. À ce jour, la seule restitution effectuée dans la « cour du Moyen Empire » est l'installation du socle de naos en calcite de Sésostri I^{er} sur un socle de béton, à un emplacement qui, d'ailleurs, n'était sans doute pas celui qu'il occupait à l'origine⁴.

Une seconde idée à combattre est celle suivant laquelle les seuils de granit auraient été déjà déplacés et rehaussés, cette fois-ci dans l'Antiquité, peu avant le Nouvel Empire. C'est une idée avancée par J. Lauffray⁵, souvent adoptée depuis, mais qui se fonde sur deux indices dont aucun n'est déterminant:

– a) Le premier seuil repose sur une plate-forme en grès que tout le monde s'est jusqu'à présent accordé à dater d'une époque plus récente que le Moyen Empire, allant de la Deuxième Période Intermédiaire au début du Nouvel Empire; ce seuil aurait donc été rehaussé au-dessus du niveau de la plate-forme après le Moyen Empire.

En fait cette plate-forme est très mal située dans la chronologie et on ne peut, évidemment, tirer argument de sa date présumée pour évaluer celle de la mise en place du premier seuil. On y reviendra.

– b) Les seuils de porte en granit rose sont à un niveau plus élevé que le couloir du Nouvel Empire et, étant donné que pour J. Lauffray la stratigraphie est uniforme sur l'ensemble du site, s'ils culminent plus haut, c'est qu'il ont été mis là à une époque plus récente que le Nouvel Empire. Donc, pour lui, les seuils ont été rehaussés, même s'ils datent bien du Moyen Empire.

Nous objecterons que si l'exhaussement des sols est un fait avéré, il est essentiellement sensible aux alentours et à l'extérieur des enceintes sacrées où les constructions parasites fleurissent, mais que le phénomène est à peu près inexistant à l'intérieur des enclos divins.

Il faut surtout voir les problèmes que génère l'éventualité d'un rehaussement des seuils pour en comprendre tant l'inutilité que l'impossibilité pratique.

En effet, la reprise en sous-œuvre des seuils de portes suppose la dépose des jambages, du linteau et l'étalement de la maçonnerie qui surmontait ce dernier; les seuils une fois rehaussés, il faut encore retailler les jambages devenus trop hauts avant de les remonter. Désormais on a des seuils rehaussés de plusieurs dizaines de cm par rapport aux sols environnants, qu'il faut donc à leur tour élever. Tout ceci est bien complexe, assez vain, et surtout n'a laissé aucune trace archéologique sur le terrain. Il faut admettre que les

³ J.-M. KRUCHTEN, « Profane et sacré dans le temple égyptien », *BSÉG* 21 (1997), p. 28 et n. 21.

⁴ L. GABOLDE, « Le problème de l'emplacement primitif du socle de calcite de Sésostri I^{er} », *Karnak* 10 (1995), p. 253-256.

⁵ J. LAUFFRAY, *Karnak* 6 (1980), p. 24-25.

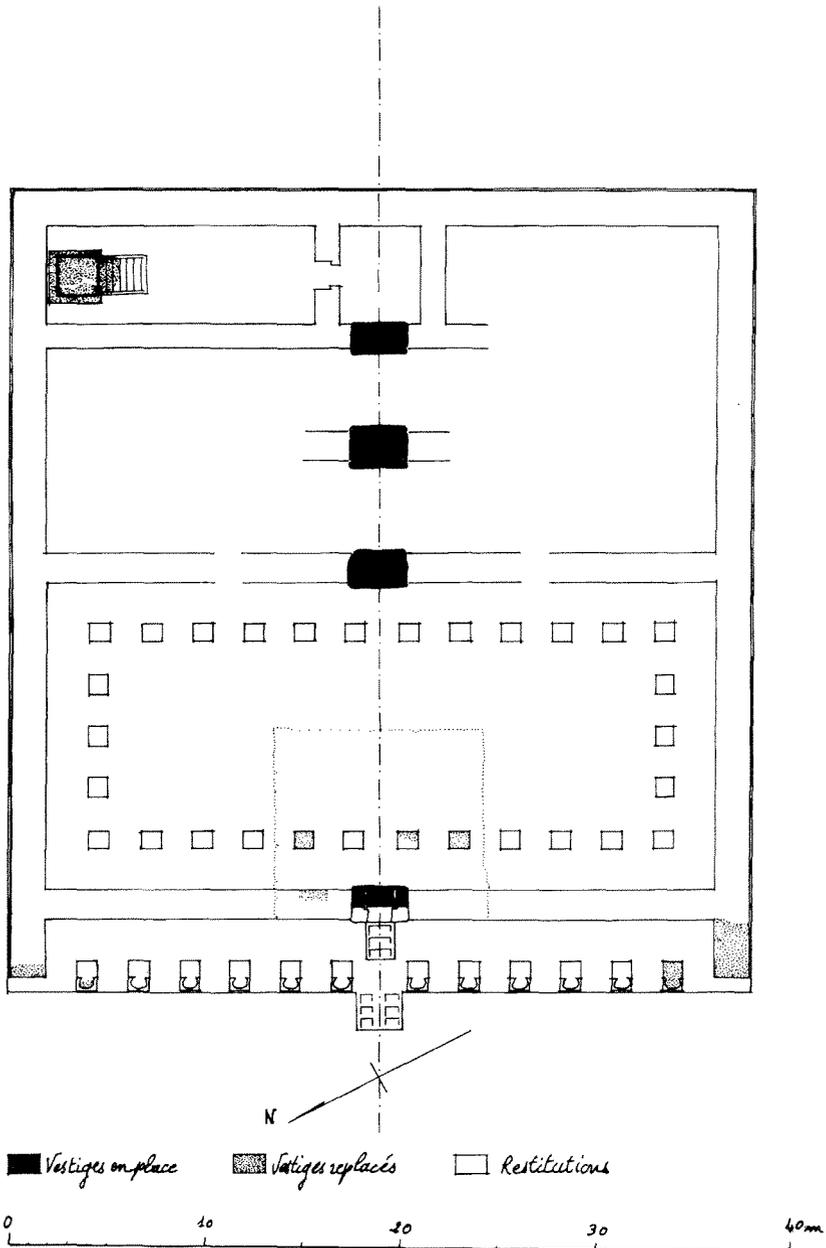


Fig. 1: Plan du temple de Sésostri I^{er}

quatre seuils de la cour du Moyen Empire sont sans aucun doute à leur emplacement primitif et ils ont d'ailleurs conservé leur alignement en surface aussi bien qu'en azimut.

2°) On sait maintenant que le temple d'Amon-Rê de Sésostri I^{er} était un édifice entièrement bâti en calcaire de Tourah, des fondations à la corniche, à l'exception des quatre portes axiales, dont les seuils (examinés précédemment), les montants et sans doute les linteaux avaient été réalisés en granit rose.

Ce temple occupait le grand carré de 38 m de côté environ appelé aujourd'hui « cour du Moyen Empire » et débordait de trois mètres vers l'ouest sous l'emplacement actuel des salles d'Hatchepsout (fig. 1).

Il reposait sur un podium-dallage et sur trois assises de fondation en calcaire. Il s'élevait à 6,28 m au-dessus de ce dallage. Il était décoré en façade d'un portique à 12 piliers (à colosse osiriaque adossé), *in antis*, portique qui fut détruit par Hatchepsout lors de la construction du « palais de Maât » (fig. 2).

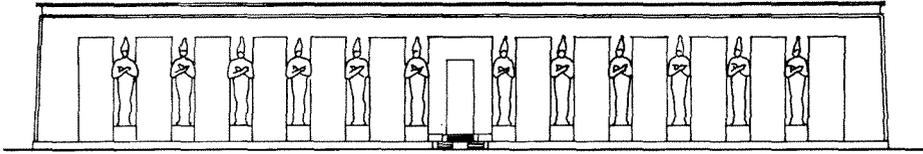


Fig. 2: Élévation ouest du temple de Sésostri I^{er}

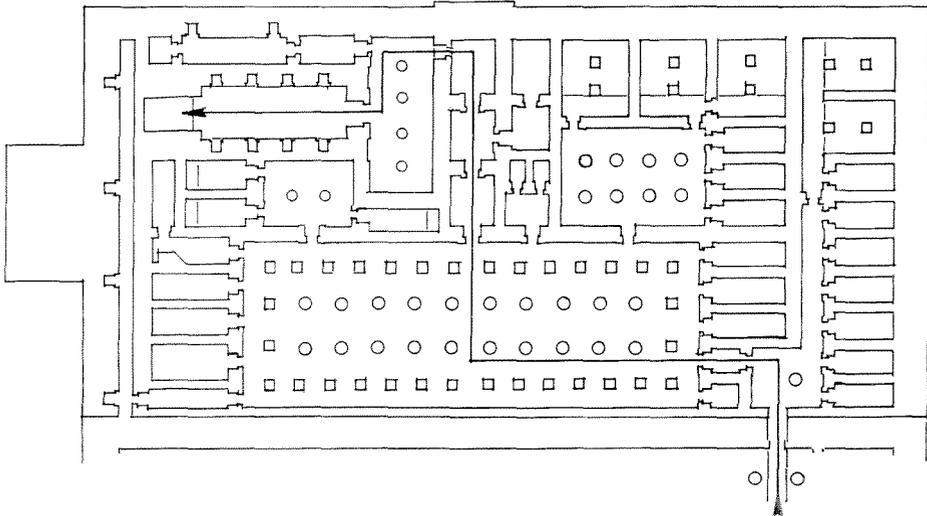


Fig. 3: Plan de l'Akhmenou

3°) La restitution des constructions qui se situaient plus à l'est (fig. 1), dans la cour, doit s'inspirer, comme P. Barguet l'avait d'ailleurs pressenti, des dispositions de l'Akhmenou (fig. 3) qui en est la réplique et qui est désigné de manière semblable

comme un « grand château ». Tout d'abord s'étendait une cour transversale à péristyle de piliers carrés, puis trois salles en enfilade. Ce n'est probablement pas dans la dernière salle à l'est (où il tiendrait difficilement) mais plutôt dans une salle située au nord de l'axe et s'ouvrant vers le sud que se situait le socle de naos en calcite et le naos de la statue de culte d'Amon, à l'image du sanctuaire retiré de l'Akhmenou (**fig. 3**)⁶. On peut rappeler à ce propos que les temples de Satis à Éléphantine, le sanctuaire d'Anubis à Deir el-Bahari, et particulièrement le sanctuaire de la statue d'Osiris dans le temple de Séthi I^{er} à Abydos (**fig. 4**), ne sont pas du tout situés en droite ligne dans l'axe de ces temples, mais qu'il faut un parcours brisé et complexe pour les atteindre.

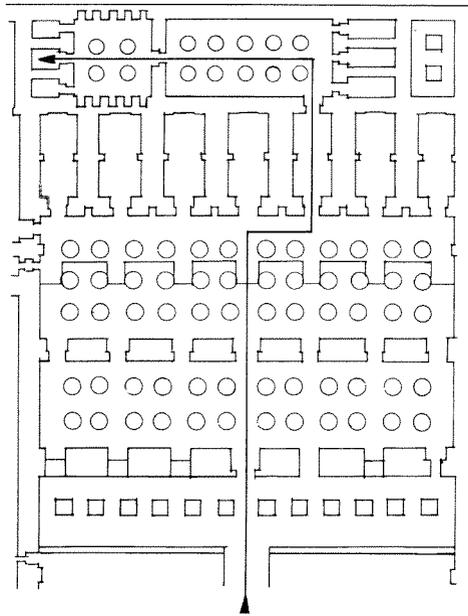


Fig. 4: Plan du temple de Séthi I^{er} en Abydos

II - La plate-forme en grès

Partant de ces constatations sur le temple de Sésostri I^{er}, le dossier de la plate-forme en grès qui se trouve à l'entrée de la cour du Moyen Empire peut être rouvert et la question de la date et de la fonction de cette structure réexaminée.

Cette plate-forme en grès (**fig. 5-6**) a été signalée en 1904 par L. Borchardt, qui semblait l'assigner au Moyen Empire⁷. Elle fut ensuite fouillée une première fois par H. Chevrier qui, lui, ne la datait pas⁸ puis, en 1976-1979, par J. Lauffray qui en réalisa

⁶ L. GABOLDE, *Karnak 10* (1995), p. 253-256.

⁷ L. BORCHARDT, *op. cit.*, p. 3.

⁸ H. CHEVRIER, *ASAÉ 47* (1947), p. 176.

un nouveau dégagement et en fit alors effectuer un relevé minutieux⁹. Il la considérait comme postérieure au Moyen Empire, mais antérieure au Nouvel Empire. L'examen de Lauffray semblait révéler plusieurs strates visibles de remblais. Enfin, des structures très anciennes de briques crues – déjà mentionnées, du reste, par Chevrier – paraissaient avoir été aperçues au plus profond des sondages. Plus récemment, Th. Zimmer supposait que la plate-forme était l'élément le plus récent de la cour, mais ne lui donnait pas de date précise¹⁰. Il entraînait enfin J.-Cl. Golvin dans la même idée¹¹.

Aucune de ces recherches n'arrivait néanmoins à expliquer de manière satisfaisante la relation spatiale et chronologique de la plate-forme avec le temple de Sésostri I^{er} qui s'était dressé là.

L'estimation approximative de la date de la plate-forme reposait sur un faisceau d'indices pas toujours clairement formulés mais que l'on peut résumer ainsi:

- a) la plate-forme est en grès, matériau employé avec prédilection à partir du Nouvel Empire à Karnak;
- b) le niveau supérieur de la plate-forme est assez élevé et, en tout état de cause, se trouve bien plus haut que les vestiges de radier en grandes pierres calcaire aperçues dans le reste de la cour et que l'on attribue en général au Moyen Empire. La comparaison des niveaux semblait donc indiquer que la plate-forme en grès était bien postérieure aux fondations de calcaire disséminées sur l'ensemble de la cour.

En fait, l'examen des plans, des coupes et des photos publiés ou conservés dans les archives du Centre Franco-Égyptien d'Étude des Temples de Karnak a permis de fonder une nouvelle hypothèse d'étude¹². Nous avons voulu vérifier cette hypothèse en effectuant un nouveau dégagement de la plate-forme et en réalisant des sondages, en janvier-février 1998. Nous espérions, à partir de là, retrouver les phases successives de construction qui auraient pu laisser des traces sur le terrain.

III - L'antériorité de la plate-forme

Plusieurs indices probants nous ont finalement permis d'établir le lien chronologique entre la plate-forme en grès et les fondations en calcaire ainsi que les seuils de granit rose de Sésostri I^{er}¹³.

Tout d'abord, le premier seuil de granit rose repose entièrement sur la première assise de la plate-forme, comme l'ont d'ailleurs noté tous les fouilleurs précédents. Comme tous les seuils de granit rose, y compris le premier, sont désormais à dater de Sésostri I^{er}, la plate-forme est nécessairement antérieure à ce règne.

⁹ J. LAUFFRAY, *Karnak d'Égypte, domaine du divin*, Paris 1979, p. 124-125 et *Id.*, *Karnak* 6 (1980), p. 24-25.

¹⁰ Th. ZIMMER, dans J.-M. KRUCHTEN, *Les annales des prêtres de Karnak... (OLA 32)*, Louvain 1989, p. 7.

¹¹ J.-Cl. GOLVIN, « Les travaux de restauration du Centre Franco-Égyptien d'Étude des Temples de Karnak », *ASAE* 72 (1993), p. 3 et n. 3.

¹² L. GABOLDE, « Les temples primitifs d'Amon-Rê à Karnak, leur emplacement et leurs vestiges: une hypothèse », *Stationen, Festschrift R. Stadelmann*, Mainz 1998, p. 181-196; *Id.*, *Le grand château d'Amon de Sésostri I^{er} à Karnak (MAIBL 17)*, Paris 1998, § 120.

¹³ *IBID.*, § 120, 185-186, 188.

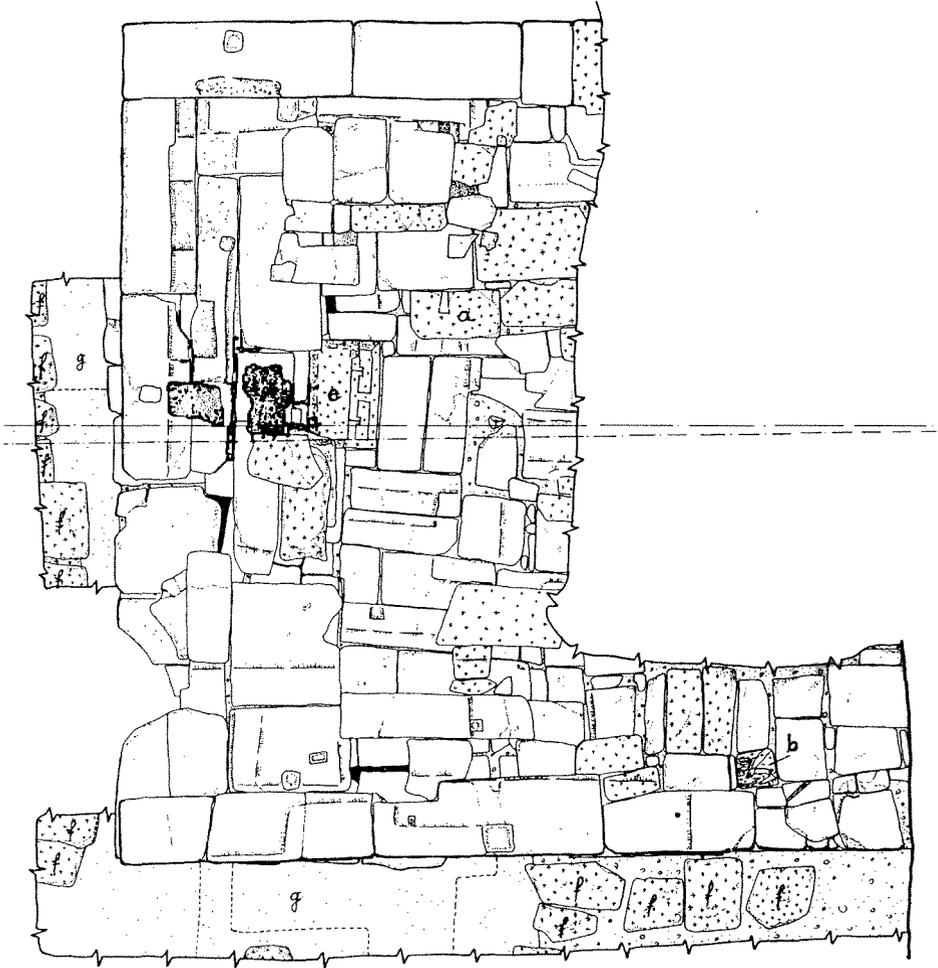


Fig. 5: Plan de la plate-forme en grès de la « cour du Moyen Empire »
(J.-F. Carlotti, C. Bouleau, S. Binard, A. Buttoudin)

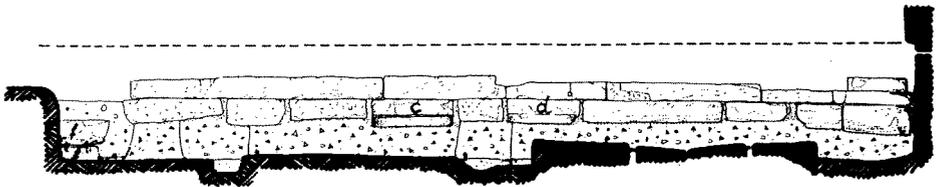


Fig. 6: Élévation nord de la plate-forme en grès de la « cour du Moyen Empire »
(J.-F. Carlotti, C. Bouleau, S. Binard, A. Buttoudin)

En second lieu, l'examen des assises basses de fondation en calcaire de Sésostri^{er} subsistantes montre très clairement que ce reste de radier de fondation entoure la plate-forme sur trois côtés, en forme de U (**fig. 5** où quelques-unes de ces pierres apparaissent en f), mais que les pierres de calcaire *ne passent jamais* sous le massif de grès.

Dans le détail on voit même que les rares assises de calcaire superposées débordent les unes sur les autres en gradins inversés, probablement pour qu'à l'origine la fondation de calcaire vienne, vers la surface, en contact avec celle de grès; une telle disposition ne peut se rencontrer que si la mise en place du radier de calcaire est postérieure à la construction de la plate-forme en grès.

On peut encore tirer parti du matériau particulier utilisé par les bâtisseurs de la plate-forme. Qu'il s'agisse de remplois ou de blocs apparemment neufs, tous sont taillés dans un même grès de couleur gris-rose à rouge sombre. C'est le grès de la colonnette au nom d'Antef II, celui utilisé au temple de Mentouhotep II à Deir el-Bahari ou encore celui employé au temple primitif de Médinet Habou¹⁴. Il est totalement distinct du grès jaune ou brun employé au Nouvel Empire.

Il n'y a donc pas de doute à avoir, la plate-forme en grès qui se trouve à l'entrée de la « cour du Moyen Empire » est antérieure au « grand château d'Amon » de Sésostri^{er} qui vint l'entourer et la recouvrir.

IV - La fonction de la plate-forme

C'était encore un des points les plus faibles de la datation récente qui prévalait jusqu'à présent: on ne savait pas assigner à la plate-forme de fonction architecturale ou liturgique précise. P. BARGUET avait pensé qu'il pouvait s'agir des fondations d'un péristyle¹⁵ tandis que Fr. DAUMAS y voyait une plate-forme de présentation des offrandes¹⁶. Mais on ne connaît aucun dispositif parallèle à Karnak ou ailleurs, et aucun texte n'en fait mention. Aucune des deux propositions n'avait le pouvoir d'emporter la conviction.

Si l'on admet que cette structure est effectivement plus ancienne que Sésostri^{er} et son temple, ces obstacles architecturaux ou liturgiques sont levés et on peut même postuler, puisqu'il s'agit d'une construction en pierre, que nous sommes en présence d'un des temples primitifs de Karnak.

On objectera que l'emplacement est curieux, ainsi situé non pas sous le cœur (présupposé) du temple de Sésostri^{er} mais sous sa façade. En fait le cas n'est pas isolé et les vestiges du temple primitif de Médinet Habou, daté du Moyen Empire, se trouvent sous la façade du temple de la XVIII^e dynastie (**fig. 7**). Un autre cas de temple primitif situé en avant du temple tardif nous a été signalé par Ch. Van Sieten qui reconnaît les arases d'un temple primitif d'Opet sur le parvis du temple actuel.

¹⁴ U. HÖLSCHER, *Excavations at Medinet Habu II, The Temples of the XVIIIth Dynasty (OIP 41)*, Chicago 1939, p. 4-5.

¹⁵ P. BARGUET, *Le temple d'Amon-Ré à Karnak. Essai d'exégèse (RAPH 21)*, Le Caire 1962, p. 154.

¹⁶ Fr. DAUMAS, *Karnak 6* (1980), p. 270, repris par J. LAUFFRAY, *Karnak d'Égypte, domaine du divin*, Paris 1979, p. 124.

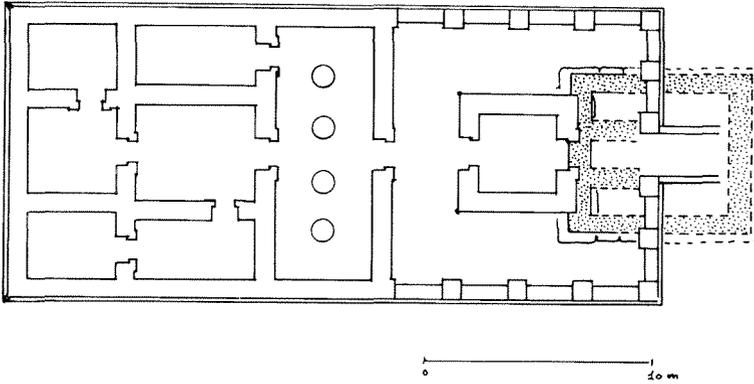


Fig. 7: Plan du temple de la XVIII^e dynastie à Médinet Habou, avec emplacement du temple du Moyen Empire

V - Le plan et la structure de la plate-forme

Après le dégagement de la plate-forme sur les 4/5^{ème} de sa surface, nous en avons établi un nouveau plan (fig. 5).

Les nombreux décrochements dans la surface, parfois alignés, permettaient d'espérer retrouver une partie de l'agencement primitif des espaces. En fait, l'absence de cohérence dans ces décrochements, la largeur très importante des joints entre les pierres et la subsistance en surface de traces normalement dissimulées – comme une queue d'aronde (sur un remploi, voir fig. 5 en a) – nous ont amenés à conclure que nous n'avions pas là le dallage de l'édifice qui s'était dressé sur la plate-forme mais seulement deux assises d'un soubassement en grès¹⁷. Une troisième assise, probablement toujours en grès et dont il ne reste absolument rien, devait recouvrir celle qui affleure aujourd'hui. Elle devait régulariser le niveau et présenter des joints bien serrés convenant à un dallage; c'est elle qui avait porté le tracé de pose du monument qui avait été bâti là.

Cette troisième assise de grès ne fut pas préservée par ceux qui démantelèrent le temple et en recouvrirent les vestiges; on a sous les yeux seulement le lit d'attente de la deuxième assise qui ne donne aucune indication sur le plan de l'édifice qui la surmontait.

VI - Les remplois de pierre de la plate-forme

La plate-forme contient une assez grande quantité de remplois architecturaux. Tous, sauf un, sont dépourvus de décor et d'inscriptions.

Les remplois sont constitués de blocs de grès dans la partie est et de blocs de grès ou de calcaire dans la partie ouest. Ces blocs ont été disposés aussi bien dans la première que dans la seconde assise subsistante de la plate-forme.

¹⁷ C'était déjà plus ou moins l'avis de H. CHEVRIER, *ASAÉ* 47 (1947), p. 176, qui y voyait seulement des fondations et, dans une certaine mesure, celui de J. LAUFFRAY, *Karnak* 6 (1980), p. 18-26, qui reconnaissait dans l'assise du haut une superstructure du fait que ses faces latérales avaient été soigneusement dressées.

a) *Le bloc de calcaire décoré en relief dans le creux*

Au nord-ouest le seul bloc de remploi en calcaire décoré fut réutilisé dans la seconde assise de soubassement et fut placé la face sculptée tournée vers le haut (fig. 5, en b). Il avait déjà été aperçu par H. Chevrier et J. Lauffray¹⁸. Il est décoré en relief dans le creux de figures divines et royales dont le style est très soigné. Le fragment de scène préservé représente le bassin du dieu Atoum (?), dont le nom est inscrit sur la boucle de ceinture (fig. 11), protégeant un roi figuré à échelle plus réduite que lui (?). Autour du cou et en travers du torse du roi descend le bras d'un personnage féminin (?) (fig. 8). Nous comprenons que nous sommes devant la représentation d'un allaitement divin (fig. 9). La disposition des personnages trouve un parallèle étroit dans une scène du naos de Mentouhotep II trouvé à Dendara¹⁹ où, toutefois, c'est Rê-Horakhty au lieu d'Atoum qui protège le roi alors que la déesse allaitante est Hathor. Une scène semblable était gravée sur un des côtés d'un pilier de Sésostri I^{er} employé en stèle par Kamosis (fig. 10)²⁰ puis ailleurs à Karnak²¹; dans ces derniers cas, Amon a remplacé Atoum.

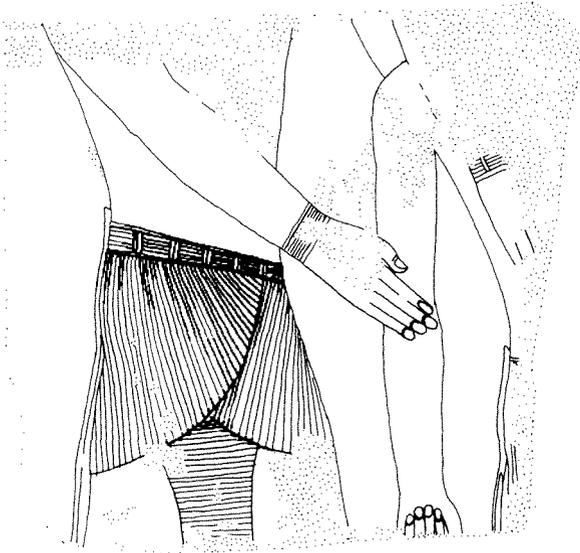


Fig. 8: Bloc avec reste de scène d'allaitement

¹⁸ H. CHEVRIER, *ASAÉ* 47 (1947), p. 176: « (...) apparaissent deux pierres remployées, un double bassin à libations et un fragment de bas-relief de très beau style »; J. Lauffray en avait pris un cliché mais n'avait pas exploité le document. Il est désormais entreposé dans le magasin dit du « Cheikh Labib », sous le numéro 98 CL 1.

¹⁹ G. DARESSY, « Chapelle de Mentouhotep III à Denderah », *ASAÉ* 17 (1917), p. 229-231, pl. I-III; L. HABACHI, « King Nebhepetre Mentuhotep ... », *MDAIK* 19 (1963), p. 26, fig. 8.

²⁰ PM II/2 (1972), p. 37; M. HAMMAD, *CdÉ* 30 (1955), p. 198-208; L. HABACHI, *ASAÉ* 53 (1956), p. 195-202; *Id.*, *The Second Stela of Kamose (ADAIK 30)*, Mainz 1972, p. 28-31; J. F. ROMANO, B. v. BOTHMER, *Catalogue du Musée de Louxor (BdÉ 95)*, Le Caire 1985, p. 21, n° 43.

²¹ Thoutmosis III, salles sud d'Hatchepsout, PM II/2, p. 105, en 316, a.



Fig. 9: Restitution de la scène d'allaitement

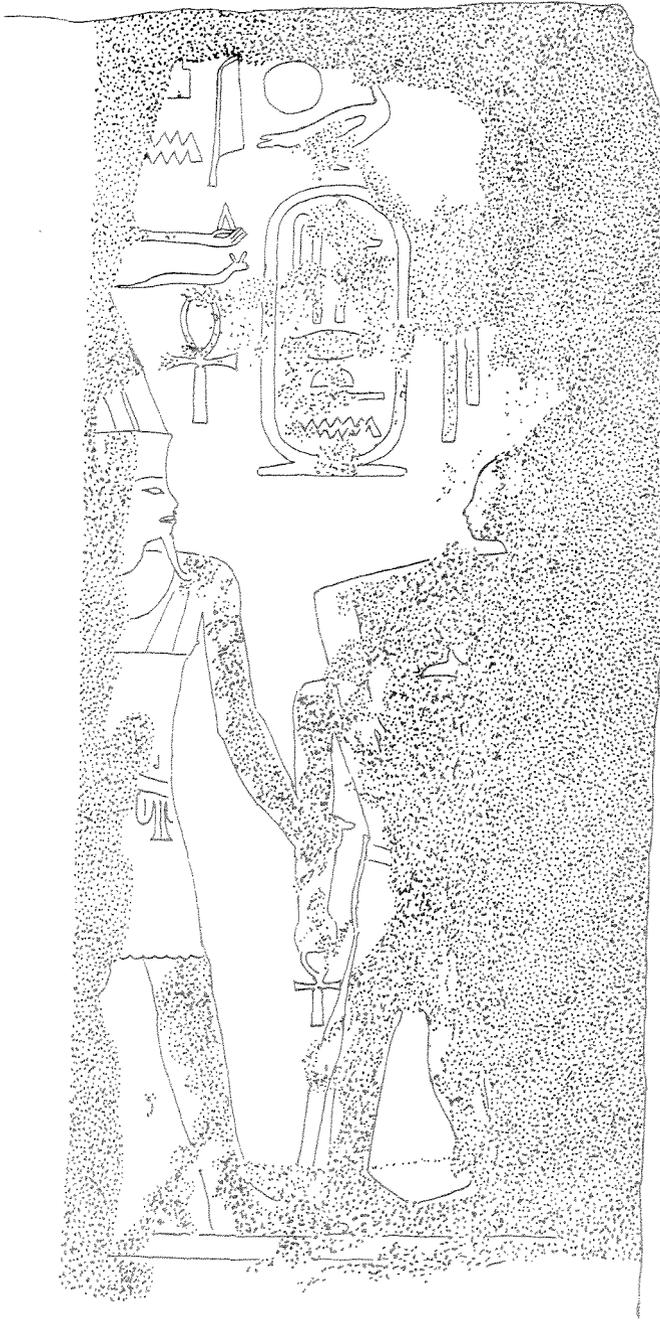


Fig. 10: Scène d'allaitement de Sésostris I^{er} sur le côté de la stèle de Kamosis

Quelques indices permettent de proposer une datation pour ce bloc. Nous avons vu que son style est excellent et très fouillé, ce qui permet d'écarter les débuts de la XI^e dynastie jusqu'à Mentouhotep II inclus, qui ne montrent jamais d'ornements aussi détaillés; il est en outre plus proche de ce que l'on connaît d'Amenemhat I^{er} – d'après les reliefs dans le creux trouvés à Ermant – et de Sésostri I^{er} que de tout autre type de relief dans le creux. Le traitement de la ceinture est encore très particulier (**fig. 11**): le nom du dieu est gravé sur la boucle tandis que la sangle présente un décor alterné de bandes horizontales et verticales. Si l'on rencontre parfois le nom du roi sur la boucle dès l'Ancien Empire²², en

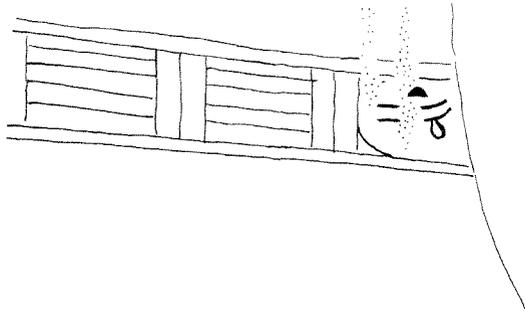


Fig. 11: Détail de la ceinture d'Atoum sur le bloc de la plate-forme

revanche, les attestations du nom du dieu sur sa ceinture, particulièrement associé au décor spécifique de la sangle, semblent se réduire aux seuls exemples d'Amenemhat I^{er} à Ermant (**fig. 12**)²³ et de Sésostri I^{er} à Karnak (**fig. 13**)²⁴ et ne se retrouvent pas sur les reliefs antérieurs des règnes de Mentouhotep II et III²⁵ (on ne peut rien dire pour Nebtaouyrê-Mentouhotep IV). Le module des représentations humaines est, à quelques centimètres près, identique à celui des figures de Sésostri I^{er} sur le « grand château d'Amon » (piliers du musée du Caire). Style et décor s'accordent donc pour faire remonter la date du bas-relief sorti de la plate-forme aux règnes d'Amenemhat I^{er} ou de Sésostri I^{er}. Notons qu'Amenemhat I^{er} est connu à Karnak pour avoir fait réaliser un socle de naos en granit rose dédié à Amon²⁶. Quant à Sésostri I^{er}, on relève qu'il avait

²² À Abousir, au temple funéraire de Néouserrê, le roi aussi bien que le dieu portent des ceintures à décor losangé en diagonale (L. BORCHARDT, *Das Grabdenkmal des Königs Ne-user-re* [WVDOG 7], Leipzig 1907, pl. 16, en face de la p. 92).

²³ Voir aussi R. MOND, O. H. MYERS, *The Temples of Armant*, Londres 1940, pl. 98, 99, 88/4.

²⁴ Cf. P. LACAU, H. CHEVRIER, *Une chapelle de Sésostri I^{er} à Karnak*, Le Caire 1969, pl. XXIII-XXVIII.

²⁵ À Tôd, au rebours de ce que l'on a constaté pour Amenemhat I^{er} et Sésostri I^{er}, les reliefs de Mentouhotep III-Séânkhkarê montrent que la ceinture des divinités est ornée de motifs losangés en diagonale (F. BISSON DE LA ROQUE, *Tôd 1934 à 1936* [FIFAO 17], Le Caire 1937, pl. XXVII, 2), alors que la ceinture du roi est décorée de motifs parallèles ou perpendiculaires à l'horizontale (*IBID.*, pl. XXVIII, 1), avec, sur la boucle, le nom du souverain.

²⁶ A. MARIETTE, *Karnak. Étude topographique et archéologique*, Leipzig 1875, p. 10, 41-42, pl. 8e. E. HIRSCH (« Die Kultpolitik Amenemhets I. im Thebanischen Gau » dans *Ägyptische Tempel-Struktur, Funktion und Programm* [HAB 37], Hildesheim 1994, p. 137-142, notamment p. 139) ajoute à ce socle de naos trois éléments statuaires, dont deux (les deux derniers) sont attribués à Amenemhat I^{er}

lui-même laissé enfouir en fondation de son nouveau temple d'Amon une stèle-frontière à son nom²⁷. La chronologie des constructions dans cette partie de la cour du Moyen Empire se trouve désormais extrêmement resserrée: le bas relief date au plus tard de Sésostri I^{er} car, à l'emplacement qu'il occupait, il fut recouvert par le mur de façade du temple de ce roi, bâti à partir de l'an X. Il date au plus tôt d'Amenemhat I^{er} en raison de l'inscription et de l'ornementation particulières de la ceinture du dieu qui, dans l'état actuel de la documentation, n'ont jamais été rencontrées ensemble avant son règne.

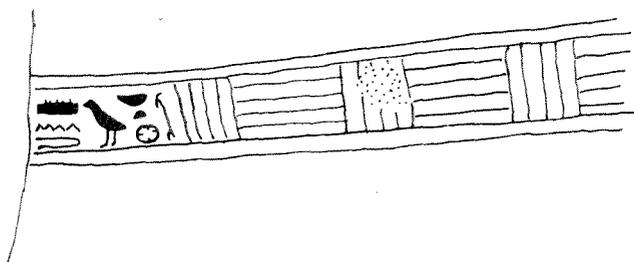


Fig. 12: Ceinture de Montou au temple d'Amenemhat I^{er} à Ermant

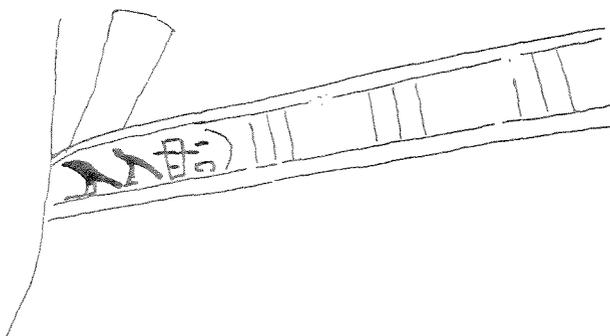


Fig. 13: Ceinture d'Horus maître du grand château sur la Chapelle Blanche de Sésostri I^{er}

b) Les bases de colonnes (pour colonnes octogonales)

L'assise inférieure de la plate-forme contient, remployées du côté nord, deux bases de colonnes en grès rouge sombre (fig. 6, en c et d). Elles présentent un diamètre de 105 cm au sommet. Deux grands tracés en croix sur le lit d'attente et quatre petits tracés de refend indiquent que c'est un fût octogonal large de 57 cm qui se dressait au-dessus. De ce fait, aucun lien n'est envisageable avec la colonnette d'Antef II trouvée dans le

uniquement sur des critères stylistiques. Sur Amenemhat I^{er} à Thèbes, voir encore Do. ARNOLD, « Amenemhat I and the Early Twelfth Dynasty at Thebes », *MMJ* 26 (1991), p. 5-48.

²⁷ L. HABACHI, « Building Activities of Sesostri I in the Area to the South of Thebes », *MDAIK* 31 (1975), p. 33-37, fig. 5.

secteur et définitivement plus petite (largeur maximale conservée du fût: 33,6 cm²⁸). Le type de base, la pierre employée, ses dimensions et celles du fût restitué sont en revanche en tout point comparables à ce que l'on peut observer au temple de Mentouhotep II à Deir el-Bahari. À Karnak, cependant, le travail est beaucoup plus soigné. Comme la qualité semble s'être améliorée avec le temps – c'est du moins ce que l'on peut conclure de l'examen des reliefs de Mentouhotep II, comparés à ceux de Mentouhotep III, à Tôd –, on peut supposer que les bases proviennent d'un édifice qui date de la toute fin de la XI^e dynastie.

c) Les autres emplois en calcaire

Les autres blocs de remplissage en calcaire, rencontrés lors de la fouille, sont indatables, notamment une belle table d'offrandes en calcaire, déjà vue par H. Chevrier puis J. Lauffray et pour laquelle nous n'avons pas trouvé de parallèle véritable, même si des objets approchants existent (fig. 5, en e).

VII - Le dispositif de fondation de la plate-forme

La fondation même de la plate-forme en grès a pu être examinée en plusieurs endroits, au nord et à l'est. Les observations ont été corroborées à chaque endroit. De haut en bas, on rencontre sous les deux assises de soubassement en grès subsistantes²⁹:

1°) une couche de 2 à 10 cm de sable fin de rivière de couleur grise, contenant quelques très rares éclats de céramique (en a sur la fig. 14);

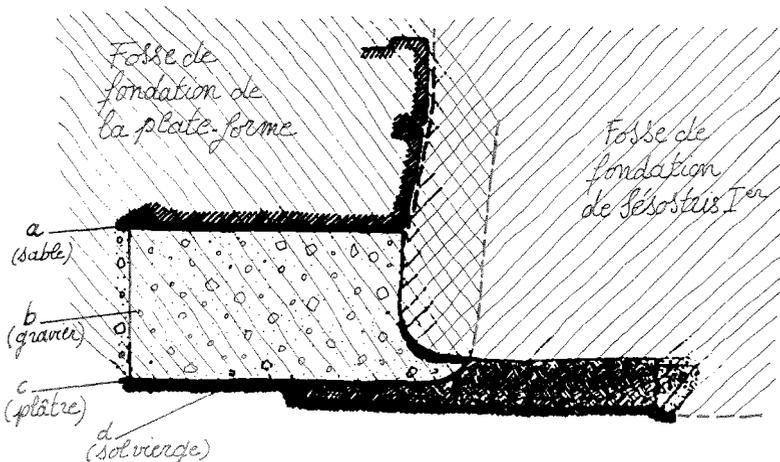


Fig. 14: Coupe stratigraphique sur le sondage au nord de la plate-forme montrant les dispositions respectives de la fosse de fondation de la plate-forme et celle du temple de Sésostris I^{er}

²⁸ Th. ZIMMER, *Karnak 8* (1987), p. 294-297 et pl. I, p. 314. La largeur maximale restituée de la base du fût de la colonnette d'Antef II est de 40 cm.

²⁹ Comme on l'a déjà signalé, au centre de la plate-forme, une dalle se trouve sous le niveau de l'assise la plus basse des fondations en grès telle qu'on peut l'observer sur les côtés.

2°) une couche de remblai, épaisse de 50 à 60 cm, constituée de galets de rivière et de terre calcaire originaire d'un lit de *ouady*, à peu près complètement vierge de tout matériel (en **b** sur la **fig. 14**);

3°) une couche de plâtre à la surface de laquelle se sont incrustés les galets de gravier (en **c** sur la **fig. 14**);

4°) le fond de la fosse de fondation, creusé dans le sol environnant et qui se relève en arrondi sur les bords (en **d** sur la **fig. 14**).

Nous n'avons pas rencontré de dépôt de fondation.

VIII - La supposée structure en briques crues sous-jacente

H. Chevrier signalait sous la plate-forme ce qui lui paraissait être un reste de mur (voir **fig. 5**, en **g**): « des vestiges de briques crues apparaissent [...] sous l'assise inférieure de la plate-forme, soit que toute l'infrastructure soit en briques crues, soit qu'un muret n'ait été établi pour éviter que le sable ne coule »³⁰. Un point important doit être ici souligné: selon ce témoignage, les parois du « mur » supposé ne se laissent pas délimiter, au point que Chevrier envisage qu'il s'agisse d'un massif plein.

J. Lauffray, dans les *Cahiers de Karnak*³¹, en donnait la description suivante: « La fosse de fondation de la plate-forme a perforé une structure antérieure en briques de terre crue que Chevrier avait vue, mais qu'il croyait faire partie des fondations; il l'a prise pour un muret empêchant le sable de fluer. Cette construction en terre a été également entaillée vers l'est par les fondations en grandes pierres calcaire d'un édifice antérieur à la plate-forme ».

Un détail très important a encore été noté là: le massif de terre a été coupé à deux reprises: à l'intérieur par la fosse de fondation de la plate-forme en grès, à l'extérieur par la fosse de fondation liée à la construction en grandes pierres calcaires. Autre détail particulièrement intéressant: dans son plan, aussi bien que sur ses coupes, les structures qui sont supposées avoir été constituées de briques crues sont notées comme des masses pleines, *sans que jamais la moindre brique ou le moindre joint ne soit tracé*, alors que ces détails fondamentaux sont toujours notés dans les autres publications de J. Lauffray³². Enfin, aucune limite, aucune trace de la face interne ou de la face externe de ces murs supposés n'a nulle part pu être repérée.

Nous avons à notre tour recherché, avec un soin tout particulier, les restes de ces supposées structures de briques. S'il y a bien un massif de terre irrégulier qui se dresse entre la fosse de fondation de la plate-forme en grès et celle du monument en calcaire qui

³⁰ H. CHEVRIER, *ASAÉ* 47 (1947), p. 177; information reprise par P. BARGUET, *Temple*, p. 154.

³¹ J. LAUFFRAY, *Karnak* 6 (1980), p. 21. Voir encore J. LECLANT, *Orientalia* 48 (1979), p. 371; J. LAUFFRAY, *Karnak d'Égypte, domaine du divin*, Paris 1979, p. 124 avec un rapport un peu différent: « Sur le pourtour de l'esplanade, nettement plus bas que ses fondations, subsiste l'assise inférieure d'un puissant mur, qui, lui-même, recouvre en partie une structure de briques crues ». C'est la première – et la seule – mention de deux structures et leur description est un peu ambiguë: on aurait eu un « puissant mur » dont rien ne dit qu'il était constitué de briques et, au-dessous, « une structure de briques crues » dont rien n'indique qu'il s'agit d'un mur.

³² Voir les murs consciencieusement relevés brique à brique, dans *Karnak* 4 (= *Kémi* 21 [1971]), en face de la p. 78, fig. 3 en face de la p. 81, entre autres.

l'entoure (et qui n'est autre que le temple de Sésostri I^{er}), *ce massif ne garde, en revanche, la trace d'aucune brique, d'aucun joint*. Les coupes que nous avons faites en travers, loin sous la fosse de fondation de la plate-forme d'un côté et loin sous celle de l'édifice en calcaire de l'autre, ne nous ont permis d'identifier aucune limite extérieure ou intérieure au massif de terre. Il n'est constitué que de sol vierge, d'argile pure naturelle, sans aucun dégraissant minéral ou végétal. Il faut donc admettre *qu'il n'y a jamais eu de mur de briques sous la plate-forme en grès. C'est seulement la présence d'un délaissé de terre entre la fosse de fondation de la plate-forme et celle du temple en calcaire de Sésostri I^{er} qui a pu le faire croire*. Les formes étonnantes vues par J. Lauffray et qui semblaient s'apparenter à des carroyages de jardins³³ ne sont que des artefacts de fouilles. Du reste ces éléments étaient assez hétérogènes et ne donnaient pas un rythme régulier, loin s'en faut. Ainsi, il n'y en avait aucune trace là où le massif de terre était le mieux – et sur sa plus grande longueur – préservé, c'est-à-dire au nord.

IX - Le chantier de Sésostri I^{er}

Avant de démanteler le temple qui avait été bâti sur la plate-forme en grès, Sésostri I^{er} procéda à la cérémonie de fondation de son nouveau temple; il en fixa l'axe en visant sur le soleil levant, et fit entourer le temple précédent par son propre radier de fondation. Alors commença sans doute la construction du saint des saints du nouveau sanctuaire. Lorsque celui-ci fut achevé, on détruisit le temple primitif, on le recouvrit d'un nouveau dallage et on acheva le nouveau temple, sans qu'il y ait eu interruption du culte. C'est ainsi, du moins, que l'on peut expliquer la situation du temple primitif sous la façade du temple de Sésostri I^{er}, ainsi que le fait que, du côté est, la fosse de fondation de Sésostri se soit tenue à distance de la plate-forme de manière à ne pas affaiblir les fondations de l'ancien temple.

X - Synthèse provisoire: date de la plate-forme et des structures environnantes. Reconstitution des phases de travaux

Reconstitution des phases successives de travaux

Aucun indice de l'existence d'une structure de l'Ancien Empire n'a été repéré sur le site. Une lacune est à cet égard hautement significative: l'absence absolue de la moindre céramique de l'Ancien Empire, que ce soit dans la cour du Moyen Empire, à l'est du lac sacré³⁴, dans les sondages pratiqués aux abords de la porte d'Évergète³⁵ ou encore à

³³ J. LAUFFRAY, *Karnak* 6 (1980), fig. 7, p. 23; l'hypothèse du jardin, formulée seulement oralement par J. LAUFFRAY, est donnée dans L. GABOLDE, *Festschrift R. Stadelmann*, Mainz 1998, p. 193 et n. 60.

³⁴ Fouilles menées par J. Lauffray et datées grâce à l'analyse du matériel céramique et lithique faite par F. Debono. Le matériel le plus ancien remonte à la XII^e dynastie (*Karnak* 6 [1980], p. 47-51). Noter que sur les coupes présentées par F. Debono, les niveaux les plus bas sont légendés « tessons à faciès Ancien Empire » mais que rien de tel n'apparaît dans le texte: il semble s'agir de tessons de la Première Période Intermédiaire ou du Moyen Empire.

³⁵ Sondages effectués sous la direction de P. Zignani, l'étude de la céramique ayant été confiée à S. Marchand à qui nous devons cette estimation chronologique en primeur. Toutefois, S. Marchand nous a encore signalé la présence, dans le tessonnier de Karnak, d'un fragment de *Meidum-bowl* d'un faciès VI^e dynastie et de provenance inconnue.

Karnak-Nord³⁶.

Nous n'avons pas retrouvé non plus de vestiges qui puissent être mis en relation avec l'édifice d'Antef II dont une colonnette en grès nous est parvenue³⁷. Cette dernière n'en demeure pas moins, à ce jour, le plus ancien témoignage d'un temple à Amon-Rê sur le site. Sans doute ce temple se trouvait-il à proximité, voire à l'emplacement de l'actuelle plate-forme en grès. On peut supposer que si des vestiges en avaient un temps subsisté, ils ont, en tout cas, dû être intégralement détruits lors du creusement de la fosse de fondation de la plate-forme qui est descendue assez profond.

Nous avons vu que les structures supposées en briques crues que J. Lauffray, à la suite de H. Chevrier, pensait avoir vues au fond de ses sondages n'existaient pas et que le massif trouvé là n'était en réalité qu'un délaissé de terre vierge préservé entre la fosse de fondation de la plate-forme en grès et celle – en U – du temple en calcaire de Sésoustris I^{er}; il n'y a jamais eu là de construction en briques crues et les formes qui semblent apparaître sur les clichés sont des artefacts de fouille.

Le temple d'Antef II fut, après seulement quelques dizaines d'années d'existence, soit agrandi soit, plus probablement, démantelé.

Le sanctuaire dont on possède ensuite la trace – mais qui n'est pas pour autant celui qui a immédiatement succédé à celui d'Antef II – est celui dont des bases de colonnes en grès rouge et plusieurs autres éléments architecturaux ont été réemployés dans la plate-forme. Il doit dater de l'extrême fin de la XI^e dynastie et on peut proposer Mentouhotep II, III ou IV.

Vient ensuite le temple que nous attribuons finalement à Amenemhat I^{er}, dont la plate-forme en grès doit être le dernier vestige et dont devait provenir le bloc en calcaire décoré en relief dans le creux représentant une scène d'allaitement. On creusa, pour l'implanter, une fosse de fondation profonde d'une soixantaine de centimètres, dans un sol presque vierge. Tous les éléments plus anciens qui auraient pu exister là ont dû être détruits lors du creusement de la fosse.

Au fond, on répandit un lit de plâtre frais, sur lequel on versa un remblai de gravier de rivière épais d'une soixantaine de cm. Au-dessus, un lit de sable de rivière d'une épaisseur variant de 2 à 15 cm fut étendu. Les trois assises de soubassement, constituées en partie de remplois, furent alors installées, avant la construction de la superstructure en calcaire.

C'est pour ce sanctuaire, sans doute, que fut taillé le beau support de naos en granit rose au nom d'Amenemhat I^{er} qui se trouve maintenant au temple de Ptah³⁸.

³⁶ À Karnak Nord, la datation des niveaux repose sur l'expertise de la céramique faite par H. Jacquet-Gordon, voir J. JACQUET, *Le trésor de Thoutmosis I^{er} (Karnak-Nord 7; FIFAO 36/1)*, Le Caire 1994, p. 9-10. Ce dernier note qu'il n'a pas atteint de niveaux de l'Ancien Empire et que les plus anciens éléments de céramiques remontent à la XII^e dynastie.

³⁷ T. ZIMMER, dans Fr. LE SAOUT *et alii*, *Karnak 8* (1987), p. 294-296 et 314; voir encore, sur cette colonne, D. FRANKE « Erste und Zweite Zwischenzeit – ein Vergleich », *ZÄS* 117 (1990), p. 124-125 et J. C. DARNELL, « Hathor Returns to Medamūd », *SAK* 22 (1995), p. 62 et n. 82.

³⁸ PM II/2, p. 200 (23) = A. MARIETTE, *Karnak*, p. 10, 41-42, pl. 8e; E. HIRSCH, *HÄB* 37 (1994), p. 137-142, notamment p. 139.

Au bout de quelques décades, Sésostri I^{er} décida de refaire le temple d'Amon à neuf, sur une superficie seize fois plus grande³⁹. Peut-être sans détruire tout de suite le temple primitif, parce qu'il fallait pouvoir assurer la continuité du culte, les bâtisseurs de Sésostri fixèrent l'axe en l'orientant sur le point où se lève le soleil au solstice d'hiver, puis creusèrent une fosse profonde, en forme de U, autour du temple existant. Pour ne pas risquer de fragiliser les fondations de cet édifice, ils ne s'approchèrent pas trop près de son soubassement et laissèrent subsister entre les deux fosses un massif en U de terre vierge s'amincissant vers le haut et large, à la base, d'environ 65 cm, massif qui fut plus tard – et à tort – pris pour un mur de briques crues.

Après avoir répandu une épaisse couche de sable de rivière au fond de la fosse⁴⁰, mis en place les quatre assises de calcaire de la fondation, comprenant parfois des remplois⁴¹, on reconstruisit le sanctuaire. On put alors procéder au transfert de la statue de culte, démonter le temple d'Amenemhat I^{er}, depuis la corniche jusqu'à l'assise supérieure de soubassement. Il ne restait qu'à mettre en place une nouvelle assise de dallage en calcaire, les piliers de même matériaux de la cour à péristyle et ceux du portique de façade, pour achever le temple.

Ce temple de Sésostri I^{er} subsista jusqu'à la fin des cultes à Karnak. Il fut ensuite presque entièrement exploité par les chauffourniers qui ne laissèrent subsister en général que des bribes des deux assises de fondation en calcaire les plus basses. Ayant, du côté ouest, atteint la plate-forme en grès – inexploitable – que nous attribuons à Amenemhat I^{er}, ils ne poussèrent plus loin leurs destructions.

La suite est connue: ce furent les dégagements de Mariette, de Chevrier puis ceux de Lauffray que nous avons évoqués au début de cet article.

Centre Franco-Égyptien d'Étude des Temples de Karnak
Boîte postale 63
Louqsor (Égypte)

³⁹ L. GABOLDE, *Le « grand château d'Amon » de Sésostri I^{er} à Karnak (MAIBL 17)*, Paris 1998, § 183-186.

⁴⁰ Retrouvé et exploité par F. EHRLICH, « Rapport de M. EHRLICH sur les travaux exécutés à Karnak pour la consolidation du pylône ouest de la salle hypostyle », *ASAÉ* 1 (1900), p. 207. Voir encore J. LAUFFRAY, *Karnak* 6 (1980), p. 21. et H. CHEVRIER, *ASAÉ* 49 (1949), p. 258.

⁴¹ Quelques-uns sont au nom de Sésostri I^{er} lui-même (L. HABACHI, « Building Activities of Sesostri I in the Area to the South of Thebes », *MDAIK* 31 [1975], p. 33-37, fig. 5 = H. CHEVRIER, *ASAÉ* 49 [1949], p. 258, fig. 3.)